

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2022-050

Le 7 novembre deux mil vingt deux

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle des fêtes, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2022

PRESENTS : M. THIEN, M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, Mme CALEYRON, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, M. KALFON, Mme JONCHY, Mme LACHIZE, M. TROUVE, Mme DUC, M. CHEVALIER ; Mme AUCAGNE, M. PINCON, Mme DECK, M. MARTIN, Mme VACHE, M. SILVY, M. GIRARDOT, M. WAKOSA, Mme GRONDIN COUPANEC

ABSENTS AVEC POUVOIR : M. WADBLED (au profit de M. GIRIN) ; Mme RIVIERE (au profit de Mme GRONDIN COUPANEC)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LACHIZE

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Objet : Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2023

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur les tarifs municipaux qui seront mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023.

La loi du 16 août 2022 portant mesure pour la protection du pouvoir d'achat plafonne la hausse des loyers à 3,5 %.

Malgré le contexte fortement inflationniste, Monsieur le Maire propose de ne pas appliquer un coefficient de hausse calé sur le montant de l'inflation, mais de le limiter à 3 %.

Monsieur le Maire propose de limiter l'augmentation aux concessions du cimetière ainsi qu'aux loyers mensuels des logements communaux.

Monsieur le Maire propose d'appliquer une augmentation de 3 % aux crédits alloués annuellement aux élèves des écoles de Limas.

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
1) Médiathèque		
. Inscription pour les personnes <u>habitant</u> la Commune	Gratuit	Gratuit
- Inscription pour les personnes <u>extérieures</u> à la Commune	25,00 €	25,00 €
. Renouvellement de la carte à code à barres en cas de perte	6,00 €	6,00 €

2) Location salle des fêtes municipale

Soirées des sociétés locales y compris lotos	450,00 €	450,00 €
Bal des conscrits de Limas	Gratuit	Gratuit
Une occupation dans l'année précédant les conscrits	Gratuit	Gratuit
Une occupation par an pour chaque association	Gratuit	Gratuit

3) Location salle de réunions – rue du Lavoir

Repas de famille	70,00 €	70,00 €
Vins d'honneur	50,00 €	50,00 €
Repas et réunions des associations locales	Gratuit	Gratuit

4) Concessions au cimetièreConcessions cinquantenaires :

De 4, 14 m2 756,00 € 779,00 €

De 3, 00 m2 548,00 € 564,50 €

Concessions trentenaires :

De 4, 14 m2 401,00 € 413,50 €

De 3, 00 m2 291,00 € 300,00 €

Case columbarium pour 10 ans

Droit d'ouverture d'une case pour dépôt urne 67,00 € 69,00 €

Plaque pour NOM au jardin du souvenir

17,00 € 17,50 €

(pas de redevance communale pour la dispersion des cendres)

5) Location des logements communaux : loyer mensuel (chauffage inclus)Type IV : 738,00 € 760,00 €Type III : 540,00 € 556,00 €Type II : 369,00 € 380,00 €**6) Crédits scolaires**Ecole maternelle

Achat de fournitures scolaires : 46 €/élève 47,40 €/élève/an

Ecole élémentaire

Achat de fournitures scolaires 46 €/élève 47,40 €/élève/an

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (27 POUR), approuve les tarifs détaillés ci-dessus, qui seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2023.

Pour extrait conforme
Michel THIEN, Maire

